



SECTION  
DE LA  
MOSELLE



L'INFO57

Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

CSAL du 01/02/2024

## QUAND LA MANIPULATION DE CHIFFRES DEVIENT UN ART MAJEUR

La DDFIP Moselle a été durement éprouvée ces derniers jours, et cela devrait nous permettre à toutes et à tous de réfléchir à notre quotidien.

Malheureusement, ou peut-être heureusement, la vie et notre quotidien professionnel reprennent très rapidement leur cours habituel. Ce CSAL, (hors suppression d'emplois, auquel nous avons refusé de participer), est le premier de l'année, qui commence comme elle s'est terminée : dans la confusion !

### LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES CSAL (ex CTL)

**À nouvelle instance, nouveau règlement** (loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les CTL (Comité Technique Local) sont devenus CSAL (Comité Social d'Administration) avec une déclinaison des CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) en CSAL-FS (Formation Spécialisée). Et depuis plus d'un an, nos instances fonctionnent sans règlement intérieur.

L'intersyndicale Solidaires-FO-CGT a fait une proposition d'amendement de ce règlement intérieur type, qui n'a pas été approuvée au niveau local.

Quoi qu'il en soit, **l'intersyndicale a donc voté CONTRE ce règlement intérieur.**

D'après le président du CSAL, ce modèle est présenté sur tout le territoire, et aucune modification ne peut être apportée. Une

circulaire à venir (mais quand ?) apportera quelques modifications de ce RI.

Voilà le type même de sujet inutile en instance : pas de discussion, c'est comme ça et puis c'est tout !

*Ou comment perdre, et faire perdre du temps inutilement !*

### LE CALENDRIER DE L'AGENDA SOCIAL 2024

Autre nouveauté : la présentation du calendrier du dialogue social, et des thèmes qui seront abordés pendant l'année.

Le calendrier du dialogue social est établi pour l'année : les dates des prochains CSAL, FS et CDAS sont déjà planifiées.

Les thèmes abordés sont de deux catégories : les thèmes récurrents et les thèmes spécifiques de l'année 2024.

**Dans les thèmes récurrents** figurent les bilans (télétravail, campagne d'évaluation, d'avis, déclarative, etc).

**Les thèmes spécifiques** concernent la rénovation de l'accueil du SIP de Metz, les réorganisations, le calibrage de l'EDR, l'amélioration des CVT ( Conditions de Vie au Travail )...

Bref, tout est déjà orchestré sur les thèmes des réunions, comme sur du papier à musique...

Espérons que rien ne vienne entraver cette route droite toute tracée : il suffirait d'une petite campagne de type GMBI pour que tout cela vole en éclat !

Attendons de voir le déroulé de l'année...

## LE BILAN DU TÉLÉTRAVAIL 2022

Il est surprenant de faire un bilan 2022 en 2024 ... Mais le comparatif se fait avec les données nationales, qui elles, sont transmises tardivement.

2022 est la première année d'un cycle complet de télétravail.

Le taux de télétravailleur (au moins une demi-journée par semaine) en Moselle est comparable au taux national (près de 46 % en décembre 2022).

Les agents nomades ne peuvent télétravailler que depuis juin 2022. En Moselle, 13 EDR, 15 agents du PCP et 10 CDL disposent d'un contrat de télétravail.

**Aucun recours n'a été formulé par les agents pour un refus de télétravail, le taux de recours est de 1,2 / 1000 au niveau national.**

15 agents en Moselle disposent d'une autorisation de télétravail pour raisons médicales.

### **FO s'est interrogée sur l'absence de recours**

En effet, trop d'agents, après discussion et désaccord verbal avec le chef de service, ne posent pas leur demande dans Sirhius, et en particulier quand ce refus oral n'est pas justifié ou incompris par cet agent.

Donc, si aucun agent ne pose dans Sirhius, il n'y a aucun refus « officiel », et donc aucun recours... CQFD !

Pour le cas particulier de l'antenne SIE de Forbach : le directeur a accordé tout récemment le principe du télétravail pour les agents autonomes et demandeurs de télétravail. Une information va être faite en ce sens.

Dans le tableau présenté, on constate également que seuls 31 encadrants (A et A+) ont été formés au management sur le télétravail, ce qui paraît peu pour un département comme la Moselle.

**FO s'est interrogée sur la gestion des agents vulnérables, contraints de télétravailler.**

Réponse de la direction : le maintien du lien avec l'équipe se fait en visioconférence par l'encadrant. La position de télétravail à 5 jours est revue tous les 6 mois par le cabinet médical.

Nous faisons le vœu que la théorie soit effectivement suivie des faits pour les agents concernés.

## LE BILAN DE LA CAMPAGNE D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE 2023

**À la DDFIP Moselle, 1007 agents ont été évalués en 2023 (activité 2022).** Parmi eux, 56 agents (5,6 %) ont demandé une modification de leur compte-rendu auprès du N+1, et 36 renvois ont été effectués par l'autorité hiérarchique auprès des évaluateurs N+1. Un seul agent (cadre A+) a déposé un recours en CAP Nationale.

La mise en place d'Esteve l'année dernière avait donné lieu à quelques remous ([Revoir compte-rendu CSAL DU 20/04/2023 ICI](#)).

En effet, dans un élan d'obéissance totale, certains chefs de service avaient baissé les croix de leurs agents, ce qui avait réservé quelques mauvaises surprises...

Malgré tout, et FO le déplore, les recours sont très peu nombreux !

**Quel signal est envoyé à la direction ? C'est que tous les agents sont satisfaits de leur évaluation...**

### **Ce que nous pensons faux !**

La réalité est surtout que les agents sont résignés, désabusés, et pensent que cela ne sert à rien. Certes, le taux de satisfaction finale est faible, mais ne rien faire est encore pire.

La nouvelle notion d'agent exceptionnel prête à sourire : que fait un agent à la DGFIP s'il est exceptionnel ? Cela révèle surtout toute l'hypocrisie de ces évaluations.

## ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR du SGC de METZ ET DU SIP de METZ

Les agents du SGC de Metz, né le 1/01/2024 de la fusion de 6 trésoreries de proximité, ont procédé au vote du règlement intérieur de ce nouveau service.

Les agents du SIP de Metz n'ont pas eu à voter, puisque les deux anciens SIP fusionnés avaient le même protocole horaire (après quelques petits couacs).

**FO a voté pour ces protocoles, dans l'intérêt des agents et dans la mesure où le choix a été opéré par les agents.**

Cependant, ce protocole n'est pas gravé dans le marbre : si, pour une majorité des agents,

ces horaires ne conviennent pas, il est possible de procéder à une nouvelle consultation des agents et un nouveau vote.

Un rappel sera fait aux responsables de tous les services pour les informer de cette possibilité.

## **BILAN DE L'EXPÉRIMENTATION DES NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL DU SIP DE METZ**

En 2023, pour des raisons qui restent encore floues, les horaires d'accueil du SIP de Metz avaient changé, faisant abstraction de l'harmonisation des horaires d'ouverture des sites du département, alors même que la direction nous avait expliqué en long en large et en travers que cette harmonisation était indispensable pour la visibilité des usagers.

Passons.

Voici le bilan qui nous est présenté: les chiffres 2022 et 2023 sont comparés.

En 2022, 5 matinées par semaine d'ouverture au public, et une demi-journée pour l'accueil sur RDV.

En 2023, on réduit à 3 matinées par semaine en accueil spontané, et on élargit à 3 demi-journées en accueil sur RDV.

Le ressenti des agents est positif : sur les RDV, ils permettent une meilleure organisation, une préparation du sujet, etc.

En revanche, les usagers sont moins contents : la communication a été compliquée, et ceux qui viennent spontanément ne sont pas ceux qui prennent RDV (!)

Le nombre de boxes d'accueil sur RDV a été augmenté (mais pas le nombre d'agents..).

**Et, grosse découverte pour la direction : en fermant 2 matinées de plus par semaine, on a accueilli 5 000 usagers de moins qu'en 2022...**

Il paraîtrait en effet, que les usagers qui se présentent spontanément à l'accueil ne sont pas les mêmes qui prennent RDV...

Nous félicitons bien entendu la direction qui découvre enfin ce qu'est réellement un usager, son comportement, ses demandes, son mode de fonctionnement. En même temps, mieux vaut tard que jamais !

Et on va même jusqu'à nous donner des tableaux comparatifs avec les autres SIP pour nous expliquer qu'il y a une forte baisse de l'accueil spontané à Metz, alors que la fréquentation des autres SIP reste stable d'une année à l'autre.

*Expliquons à la direction une règle mathématique de base : un agent qui travaille à 100 % en 2022, et à 60 % en 2023 déclarera moins de revenus en 2023 par rapport à 2022. Mais il ne s'en étonnera pas, et il sait que s'il veut revenir au niveau de 2022, il faut qu'il reprenne une activité à 100 %. CQFD !*

**Si j'ouvre moins au public, j'ai moins de public...** Et croire que le public qui se présente spontanément est le même que celui qui prend RDV, c'est totalement méconnaître le fonctionnement d'un accueil, et le profil de ceux qui le fréquentent.

Et la direction se sert de cet argument pour revenir aux horaires d'ouverture de 2022... Elle s'est évertuée à vouloir nous faire croire que cette expérimentation, dont on ne nous a jamais présenté les fondements, avait servi à quelque chose...

**Ou comment essayer de s'en sortir en nous prenant pour des débiles, et à travers nous, les agents !**

Dixit la direction : pour 2024, l'objectif est de passer à 10 boxes d'accueil, tout en mettant le paquet sur le retard dans la gestion, responsable de l'affluence .

On remarquera que le directeur parle toujours de boxes, et non d'agents.

En revanche, mettre en adéquation les moyens et la charge de travail ne semble pas faire partie des objectifs...

## **QUESTIONS DIVERSES**

*Plusieurs points sont faits par la direction :*

\* **l'accueil téléphonique au SIP de Metz** : après le déménagement du SDE le 4 février prochain, de légers travaux seront faits dans les locaux, ainsi que de simples aménagements phoniques et acoustiques. Une visite sera organisée le 7/02, et l'installation du plateau téléphonique pourra se faire début mars...

Les problèmes techniques concernant les casques sont en cours de résolution,

\* **Les travaux de l'accueil au SIP de Metz** : sur la salle Bemer, le dossier aux architectes de France vient seulement de partir... et les devis ne sont pas finalisés. Quant aux salles 1 et 2, passons les détails, les travaux ne sont toujours pas chiffrés, et donc les crédits pas demandés.

**Commentaires FO** : sur ces deux points : la direction a mis encore une fois la charrue avant les bœufs, autant dire que **rien ne sera fait avant la campagne déclarative** ! Et autant dire que les files d'attente vont continuer encore et inlassablement !

Pas grave : nous aurons encore droit aux honneurs de la presse, et d'une réponse rassurante de notre direction ! Ça ne fera jamais que le 5ème ou 6ème article de ce genre...

Quant à la solidité de la dalle pour y recevoir les armoires d'archives du SDIF en particulier, et malgré un deuxième rapport d'expertise qui ne contredit pas le premier, ni celui qui avait été fait en 2018 (et on ne voit pas pourquoi il le ferait !), c'est nient ! Solution toute trouvée : la numérisation pour commencer de 3 armoires du PCR...  
Comprenez qui pourra !

## Questions diverses FO

\* **Situation des agents du SGC de Metz** : au-delà des circonstances dramatiques qui entourent les agents, nous avons rappelé la difficile installation du SGC de Metz au 1/01/2024. Une installation sans consentement, et donc anxiogène pour les agents.

Les agents auraient dû venir sans se poser de questions sur les modalités pratiques, les seules choses sur lesquelles la direction avait la main ! Parking, badges d'accès cité et Clercs, badges cantine...

On peut pardonner les problèmes techniques : rallonges, bureaux mal placés...

On peut pardonner les problèmes informatiques : indisponibilité du réseau, etc, car fusionner six trésoreries n'est pas anodin ! Pour le reste... il manquait des colonnes dans le tableau !

La réponse de la direction nous a paru surréaliste, et surtout très révélatrice du degré de « *foutage de gueule* » et droit dans ses bottes : si les cartes d'accès n'étaient pas là au moment voulu, c'est parce que les prestataires avaient du retard, vous comprenez, il faut le temps de les fabriquer...

**Le mieux aurait été de les commander en 2019, au moment de la décision de la création du SGC...** et encore, rien n'est moins sûr !

Voilà où nous en sommes dans le « dialogue » social...

\* **situation des agents du SIP de Metz** : encore une fusion sans le consentement des agents... avec une contrainte supplémentaire qu'est l'accueil du public sous toutes ses formes !

Nous avons alerté la direction sur l'impact psychologique de cette fusion sur les agents.

**L'accueil représente en temps de travail 1,5 jour par semaine** (comme nous l'avions d'ailleurs déjà calculé il y a quelques mois : voir tract [TRACT CSAL DU 20/04/2023](#)), alors que **la direction avait vendu aux agents 0,5 jour**.

Des habilitations ont été perdues, des applications qui ne fonctionnent plus...

Des congés à prévoir 5 mois à l'avance...

Un sentiment de ne pas avancer dans leur travail de gestion, qui n'est pas qu'un sentiment. **Pour certains d'entre eux, il sera vital d'obtenir leur mutation au 1/09.**

En termes d'attractivité, on a vu mieux !

Nous avons demandé que le cabinet médical et l'assistante de service social fasse une visite de site, afin que les agents puissent librement s'exprimer.

**Et le futur changement d'horaires d'accueil ne va pas certainement pas arranger les choses...**

Bien au contraire : cela va demander encore plus de ressources, et donc augmenter le temps d'accueil pour tous les agents du SIP, qui n'en demandaient pas tant !

\* Plusieurs agents nous ont interrogés sur le virement de la paye de janvier, et **l'intitulé du virement**.

Nous avons demandé à ce qu'une communication soit faite pour informer les agents des raisons de ce changement,

\* Possibilité de **dons de RTT** : nous avons également demandé qu'une communication soit faite sur ce sujet grave, afin que les agents qui souhaitent faire un don de jours RTT puissent le faire de façon réfléchie.

**Après tout, Ulysse devrait aussi servir à ça, non ?**



**C'EST POUR VOUS QU'ON SE BAT !**